

A Brest, le 29 juillet 2022



**A Monsieur le Ministre de la santé**  
**A Monsieur le Président du conseil général du Finistère**  
**A Monsieur le Directeur de l'agence régional de la santé du Finistère**  
**A Madame la Directrice générale du CHU de Brest-Carhaix**  
**A Mesdames, Messieurs les Sénateurs du Finistère**  
**A Mesdames, Messieurs les Députés du Finistère**  
**A Mesdames, Messieurs les Maires**

Mesdames, Messieurs,

Le syndicat UNSA du CHU de Brest-Carhaix vous interpelle sur la situation actuelle des agents du service des urgences. Ceux-ci sont confrontés depuis plusieurs années à des difficultés et des dysfonctionnements, qui dépassent largement le cadre local de part des décisions gouvernementales, en inadéquation avec les besoins vitaux des hôpitaux publics, notamment un manque de lits d'hospitalisations et un manque d'amélioration des conditions de travail. A Brest, les personnels du service des urgences ont eu la surprise d'apprendre, au mois de mai – après que le planning d'été soit validé- que ceux-ci allaient avoir leur planning passé en 12h durant la période estivale, sans aucune concertation préalable, est-ce cela le dialogue social ?

En plus de cela, l'instauration dans un secteur des urgences (UHCD) du logiciel IPS, associé à une formation à domicile, sans que les modalités de temps de formation soient définies en amont, ont été ajoutées à ce marasme ambiant. Comment peut-on imposer aux agents des formations obligatoires à domicile, sans en définir les contours, celles-ci ne devraient-elles pas être réalisées sur les lieux et temps de travail, afin d'éviter d'impacter une nouvelle fois les repos des agents ?

Il ne pourrait être fait surprise que le service d'urgences du site de la cavale blanche du CHU de Brest-Carhaix, fait face à des dysfonctionnements graves -bilans sanguins réalisés sans aucunes prescriptions médicales- problématique soulever à de multiples reprises lors de CHSCT, soit couvert par la Direction du CHU.

Si le maintien de ces pratiques, connues de toutes et tous, pour « faciliter » le fonctionnement des urgences et « minimiser » la surcharge de travail dans ce service, ne peut se prévaloir de protéger ses agents, sans mettre en danger les patients. Le passage en douze heures dont des études prouvent que celles-ci sont sources d'erreurs, tant sur les soins médicamenteux que sur les risques d'accident d'exposition au sang lors des prises de sang, peuvent-elles justifiées ce choix par l'établissement ? La fatigue des 12h, en cas d'accident lors d'un trajet, sera-t-elle reconnue comme imputable à l'établissement et notamment à la Direction qui aura pris une décision allant à l'encontre du bien-être de l'agent ?

A tout cela, s'ajoute des formations obligatoires, auxquelles les agents ont fait preuve une nouvelle fois de professionnalisme et auxquelles ils ont répondu présents et qui n'apparaissent pas sur le compteur temps CHRONOS. Est-ce un énième dysfonctionnement de l'établissement, une maladie? Qui est censé répertorier ces temps de formations et les enregistrer ?

Toutes ces incompréhensions, ces volte-face de dernière minute et ces réorganisations à l'emporte-pièce, font craindre au syndicat UNSA du CHU de Brest-Carhaix que les agents ne soient mis en danger durant les semaines qui viennent, alors même que la période estivale, verra fermer plusieurs services – donc plusieurs lits d'hospitalisations- pour pourvoir aux congés de leurs agents.

Le nouveau Ministre de la santé provenant directement d'un service de soins d'urgences, est le mieux placé pour connaître les problématiques qui usent les équipes médicales et paramédicales et les font douter de leurs engagements face à l'absence de réelle prise en compte des dysfonctionnements et déconvenues que subissent les services d'urgences au quotidien.

La mission flash demandé par le Président de la République, dont il a été le rapporteur avant sa nomination sera-t-il pris en compte et mis en œuvre pour combler ces lacunes ou finira-t-il aux oubliettes comme tant d'autres ?

Les services d'urgences sont l'entrée principale d'un hôpital et ne sont que le reflet d'un hôpital appauvri par les fermetures successives de lits d'hospitalisations et les années de restrictions et de plans de retour à l'équilibre, allant même à l'encontre du vieillissement de la population et des besoins en soins.

Le Syndicat UNSA du CHU de Brest-Carhaix interpelle sur tout le département du Finistère car la population qui fréquente les urgences du CHU de Brest-Carhaix, ne se limite pas au bassin brestois, mais donne un accès aux soins à toute la population du département et souvent même au-delà.

Au-delà de ces incohérences et de ces états de faits, il serait stupide de penser que la mesure de doubler le paiement des heures supplémentaires pour les personnels des services d'urgences pour faire passer la pilule, puisse se substituer au bien être des agents et à leur mise en danger, au seul motif de l'argent, pour compenser un manque criant de moyens humains et de lits d'hospitalisations. Que voulons-nous pour nous et nos proches ? un hôpital à l'agonie qui ne peut plus répondre à la sollicitation de la population au risque même de mettre en danger celle-ci ou un plan Marshall pour redonner du sens aux personnels qui œuvrent jour et nuit avec altruisme pour prendre en soin dans des conditions décentes, celles et ceux, qui toute l'année franchissent les portes de nos hôpitaux publics? Devons-nous attendre des morts par centaines voire par milliers sur des brancards aux urgences, faute de lits d'hospitalisation pour agir ?

Pour le syndicat UNSA, il est temps que chaque élu, de quelle qu'appartenance politique qu'il soit, qui a le pouvoir d'inverser les choses, prenne la pleine mesure de ce qui se passe aujourd'hui dans nos services d'urgences et qu'il soit un acteur majeur pour inverser ce triste constat et cette amère réalité.

Kévin BOTOREL  
Secrétaire UNSA



Morgan QUENTEL BARBI  
Trésorier UNSA

